



Union européenne – Informations générales

- Négociations budgétaires au point mort
- Programme Collège des Commissaires au 4ème trimestre
- Approche coordonnée sur la libre circulation
- Consultation sur l'encadrement temporaire des aides d'Etat

Politique numérique

- Conseil européen extraordinaire – Initiatives sur le numérique

Actualité européenne de la protection sociale

SANTÉ

- Conclusion d'un marché public conjoint pour le remdesivir
- Premier débat Commission spéciale BECA
- Elargissement de la plateforme de l'EMA destinée aux avis scientifiques
- Campagne OSHA sur les troubles musculo-squelettiques
- Débats au Parlement européen sur les soins de longue durée

FAMILLE/JEUNESSE

- Rapport international 2020 congés parentaux et mesures liées à la Covid-19

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Emissions d'obligations EU SURE
- Conclusions du Conseil sur le renforcement des revenus minimum dans le contexte de la crise Covid-19 et au-delà ; le travail saisonnier et mobile et le bien-être des personnes âgées.

CJUE

Agenda

Publications

Focus: « Ce qui est nécessaire et durable peut aussi être beau ».

Alors que l'Union européenne fait face à des crises sans précédent : seconde vague de la pandémie de la Covid-19, un Brexit dur qui s'annonce maintenant presque inévitable, des négociations sur le budget pluriannuel 2021-2027 et le plan de relance qui patinent sérieusement, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a présenté dans une déclaration le 14 octobre le projet de créer un « nouveau Bauhaus européen (qui) montrera que ce qui est nécessaire et durable peut aussi être beau ».

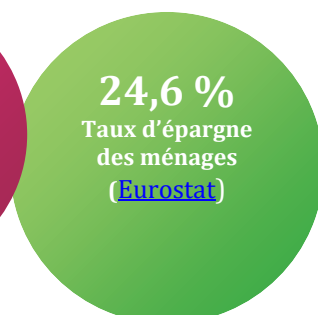
Inspiré du mouvement Bauhaus développé à Weimar en 1919, ce bien joli projet fédérateur consistera à créer des maisons européennes conçues comme des lieux d'expérimentations, d'échanges, de culture et d'art et aussi un point de contact pour tout citoyen intéressé à contribuer à la réalisation du Pacte vert pour l'Europe (transition écologique et numérique, démographie, etc.) S'ajoute ainsi une nouvelle Maison européenne aux (déjà nombreuses) existantes : « Maison commune européenne » ; Maison de l'histoire européenne ; réseau des Maisons de l'Europe.

Peut-être pourrait-on même y ajouter les institutions européennes, quitte à les considérer comme « nos maisons de la démocratie européenne » ?

« Bruxelles chantiers. Une critique architecturale de l'Europe », ouvrage du journaliste Ludovic Lamant paru aux éditions Lux en 2018 sur la construction européenne vue à travers le prisme du bâti pourrait apporter un éclairage bienvenu pour penser le futur Bauhaus européen.

Si le projet de faire émerger de nouveaux styles architecturaux et du design orientés vers la transition écologique et numérique est dans l'air du temps et a toute sa pertinence, le style architectural qui semble pourtant le mieux définir pour l'instant la construction européenne, faite de tâtonnements, de crises et de compromis complexes et sophistiqués, semble plutôt être le dadaïsme.

Un des écueils principaux d'un tel projet fédérateur hors les murs (ou plutôt hors sol ?) serait qu'il ne réussisse pas à s'incarner dans les nouvelles aspirations des Européens et des Européennes pour un véritable espace social européen et une politique de transition numérique et verte qui leur parlent et répondent à leurs préoccupations quotidiennes.



Les négociations budgétaires entre le Parlement et le Conseil au point mort.

L'équipe de négociation du Parlement européen a interrompu le 8 octobre sa septième réunion avec les représentants du Conseil européen, citant un manque de volonté de la part des Etats membres de trouver un vrai compromis. Les parlementaires exigent une révision à la hausse du budget 2021-2027, notamment en ce qui concerne [15 programmes phares](#) de l'UE tels la garantie pour l'enfance ou EU4Health. Une première proposition d'augmentation de 9 milliards d'euros avait déjà été rejetée.

Pour plus d'informations, voir:

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20201008IPR88822/ep-long-term-budget-negotiators-interrupt-talks-until-council-presents-new-offer>

Programme du Collège des Commissaires pour le 4ème trimestre.

La Commission a publié l'ordre du jour prévisionnel des réunions du Collège des Commissaires pour le 4^{ème} trimestre 2020, livrant ainsi les dates attendues pour la publication des prochaines initiatives de l'exécutif. La REIF attend avec un intérêt particulier les annonces sur la gouvernance des données (20/10), le paquet d'automne du Semestre européen incluant le rapport sur l'emploi (18/11), le plan d'action sur l'intégration et l'inclusion, la stratégie pharmaceutique, les éventuelles propositions sur les mandats de l'EMA et de l'ECDC, le plan d'action sur la propriété intellectuelle(24/11), la nouvelle stratégie pour la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux (02/12) et le Plan Cancer (09/12).

Le programme de travail 2021 de l'exécutif est quant à lui attendu le 20 octobre.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/2/2020/EN/SEC-2020-2352-F1-EN-MAIN-PART-1.PDF>

Adoption d'une approche coordonnée en matière de libre-circulation pendant la pandémie.

Le Conseil a adopté le 13 octobre une Recommandation pour une approche coordonnée de la restriction de la libre circulation en réaction à la pandémie de COVID-19, texte qui vise à harmoniser de manière non contraignantes les mesures de restriction en vue d'améliorer leur lecture et leur prévisibilité pour les citoyens et entreprises.

Les Etats membres se sont entendus sur trois critères communs (taux cumulé de notification de cas sur 14 jours, taux de positivité des tests, taux de dépistage) qu'ils s'engagent à transmettre de manière hebdomadaire au Centre européen de prévention et de contrôle (ECDC), idéalement avec des variations régionales. L'ECDC sera en charge d'établir la carte des zones à risque sur la base de ces données, carte sur laquelle les Etats membres se baseront pour établir d'éventuelles restrictions, qui devront en tout être de cause être proportionnées et non-discriminatoires.

Pour plus d'informations, voir :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020H1475&from=EN>

Consultation des Etats membres sur une prolongation de l'encadrement temporaire des aides d'Etat.

Pour continuer de faire face aux conséquences de la crise sanitaires sur les entreprises, la Commission européenne a proposé aux Etats membres de prolonger jusqu'au 30 juin 2021 [l'encadrement temporaire des aides d'État](#) adopté le 19 mars 2020 ainsi qu'à adapter son champ d'application. Ce cadre temporaire devait initialement prendre fin le 31 décembre 2020.

Pour plus d'informations, voir;

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/statement_20_1805

Conseil européen extraordinaire – Futures initiatives dans le champ du numérique.

Réuni en Conseil européen extraordinaire les 1er et 2 octobre, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont notamment discuté des futures initiatives de la Commission européenne dans le champ numérique, des données et de l'intelligence artificielle. Ils appellent l'exécutif européen à créer en priorité un espace des données de santé et insistent sur la nécessité de mettre en place des services européens en nuage sécurisés pour s'assurer que les données européennes puissent être stockées et traitées en Europe. Enfin, ils souhaitent que la Commission présente une proposition d'initiative sur l'identification numérique européenne d'ici la mi-2021 afin de fixer un cadre pour une identification électronique publique (*e-ID*) sécurisée.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2020/10/01-02/>

Santé

Conclusion du marché public conjoint pour le remdesivir.

La Commission a annoncé le 8 octobre la signature d'un marché public conjoint avec Gilead pour la fourniture de remdesivir/Veklury (500.000 traitements, avec une option d'extension). Au cours de l'été, la Commission avait directement acheté, via l'instrument d'aide d'urgence et pour 70 millions d'euros, l'équivalent de 33.380 traitements remdesivir qui furent directement distribués aux Etats membres.

Par la même occasion, l'exécutif a annoncé qu'un marché public portant sur les médicaments nécessaires en soins intensifs (analgésiques, antibiotiques, anesthésiants, relaxants musculaires, réanimation...) était en cours de finalisation et qu'une nouvelle procédure couvrant 6 catégories d'équipements nécessaires dans la perspective d'un vaccin avait été lancée le 28 septembre (seringues, désinfectant, EPI...).

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_1845

Premier débat à la Commission parlementaire spéciale pour la lutte contre le cancer (BECA).

La Commission BECA organisait, le 12 octobre, un premier débat à l'occasion de l'audition de la rapporteur Véronique Trillet-Lenoir (Renew Europe/FR). Celle-ci a souligné l'importance d'une approche globale, de la prévention à l'accompagnement des personnes en rémission, et qui prenne en compte à la fois la nécessité de soutenir le développement de traitements innovants et les impératifs budgétaires nationaux. Elle attend également du plan qu'il vise la réduction des inégalités en matière de santé, que ce soit entre catégories sociales ou entre Etats membres.

Le Président du BECA Bartosz Arlukowicz (PPE/PL) a rappelé que la Commission spéciale a également pour mission la formulation de ses propres propositions, au-delà des recommandations qui seront formulées sur le Plan de la Commission européenne.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/the-fight-against-cancer-committee-debat/product-details/20201007CAN57798>

Elargissement de la plateforme de l'EMA destinée aux avis scientifiques.

L'Agence européenne du médicament (EMA) a élargi les possibilités d'utilisation de sa plateforme d'avis scientifique IRIS. Initialement destinée à soutenir le développement des médicaments orphelins, la plateforme est désormais disponible pour l'ensemble des médicaments. Les industriels peuvent, en y entrant un certain nombre de données, solliciter l'avis de l'Agence sur la méthodologie de leurs essais cliniques à tous les stades de développement.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.ema.europa.eu/en/news/new-online-platform-scientific-advice>

Campagne de l'OSHA sur les troubles musculo-squelettiques.

Le Commissaire à l'Emploi et aux affaires sociales Nicolas Schmit a lancé le 12 octobre la campagne 2020-2022 sur la lutte contre les troubles musculo-squelettiques (TMS) d'EU-OSHA, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Alors que 3 travailleurs sur 5 seraient concernés, l'OSHA entend mobiliser un grand nombre de partenaires publics et privés pour relayer son message de prévention, en particulier auprès des PME et TPE. La campagne s'attache également à valoriser les solutions permettant aux travailleurs atteints par des TMS de rester dans l'emploi et à prendre en compte les risques émergents comme l'utilisation intensive des nouvelles technologies.

Pour plus d'informations, voir :

<https://osha.europa.eu/fr/about-eu-osha/press-room/time-move-eu-osha-launches-campaign-address-europes-most-common-work>

Débat au Parlement européen sur les soins de longue durée dans le contexte de la Covid-19.

Le 8 octobre, un débat a eu lieu au Parlement européen avec la Commission et le Conseil afin de tirer les conséquences de la pandémie de Covid-19 dans les établissements de soins de longue durée. Les décès liés à la Covid-19 dans les maisons de soins représentent 30 à 60% de tous les décès liés à la Covid-19 dans un certain nombre d'États membres. [Un groupe d'eurodéputés transpartisan](#) a à cette occasion réclamé une enquête européenne sur la manière dont la pandémie de Covid-19 a été gérée dans le secteur des soins de longue durée afin de disposer de données complètes et d'identifier les responsabilités politiques et de gestion de la crise.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda/briefing/2020-10-05/13/des-mesures-pour-lutter-contre-l-impact-du-covid-19-dans-les-maisons-de-soins>

Famille/Jeunesse

Rapport international 2020 sur les congés parentaux et supplément sur les mesures en réaction à la Covid-19 dans le domaine.

Le Réseau international sur les politiques et la recherche en matière de congé a publié son examen international annuel des politiques de congé pour 2020. Cette étude couvre 45 pays, dont les 27 pays de l'UE, et contient une section spécifique sur les réponses politiques à la crise Covid-19.

Pour plus d'informations, voir ;

<https://www.leavenetwork.org/annual-review-reports/review-2020/>

Emploi et affaires sociales

Emission d'obligations sociales EU SURE par la Commission européenne.

La Commission européenne a annoncé le 7 octobre l'émission d'obligations à effet social dites EU SURE pour un montant maximal de 100 milliards d'euros. Le [cadre relatif aux obligations sociales adopté](#) doit permettre d'assurer aux investisseurs que les fonds mobilisés dans ces obligations serviront un véritable objectif social. L'annonce fait suite à [l'approbation par le Conseil de l'octroi d'un soutien financier à 16 États membres](#) au titre de l'instrument SURE destiné à compléter les dispositifs nationaux de chômage partiel.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_1808

Conclusions du Conseil pour le renforcement des revenus minimum dans le contexte de la crise Covid-19 et au-delà.

Dans des conclusions adoptées lors du Conseil de l'UE du 9 octobre 2020, les Etats membres reconnaissent les effets bénéfiques des systèmes de revenus minimum pour lutter contre la pauvreté, comme ce fut le cas pour les personnes les plus touchées par la crise de la Covid et en tant que stabilisateur de l'économie dans son ensemble. Tout en rappelant la compétence des Etats membres dans la définition de leur système de protection sociale, le Conseil invite les Etats membres à concevoir des systèmes de revenu minimum efficaces et à utiliser le soutien provenant des fonds de l'UE, comme le Fonds social européen plus et l'instrument de relance *Next Generation EU*.

Pour plus d'informations, voir ;

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/10/12/strengthening-minimum-income-protection-in-the-covid-19-pandemic-and-beyond-council-adopts-conclusions/>

Conclusions du Conseil sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs saisonniers.

Le Conseil de l'UE a adopté le 12 octobre des conclusions dans lesquelles il constate que les travailleurs saisonniers et d'autres travailleurs mobiles sont souvent exposés dans l'UE à des conditions de travail et de vie défavorables et qu'ils ne disposent pas d'informations suffisantes concernant leurs droits et leurs obligations. Le Conseil invite les États membres à réfléchir à la possibilité de définir des exigences spécifiques pour les agences de travail intérimaire et de recrutement afin d'accroître la transparence en matière de responsabilité dans le cas de chaînes de sous-traitance. Enfin, le Conseil demande à la Commission de réaliser une étude visant à recueillir des données sur le travail saisonnier au sein de l'UE et à recenser les principales difficultés rencontrées, y compris, si possible, pendant la pandémie de Covid-19, afin d'évaluer les domaines dans lesquels la protection des travailleurs saisonniers devrait être renforcée et de formuler des recommandations d'action.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/media/46080/11726-re02-en20.pdf>

Conclusions du Conseil sur l'amélioration du bien-être des personnes âgées.

Le Conseil de l'UE a adopté le 12 octobre des conclusions sur les droits de l'homme, la participation et le bien-être des personnes âgées à l'ère de la numérisation. Elles proposent une approche fondée sur les droits et répondent à diverses préoccupations liées au bien-être des personnes âgées dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Le Conseil met ainsi l'accent sur les possibilités et les risques éventuels qu'entraîne un monde numérique pour les personnes âgées et invite la Commission à consacrer un chapitre du futur Livre vert sur le vieillissement aux droits des personnes âgées, y compris les personnes âgées handicapées.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/10/12/improving-the-well-being-of-older-persons-in-the-era-of-digitalisation-council-adopts-conclusions/>

CJUE

Clarification de la Cour sur l'exclusion automatique des (anciens) travailleurs migrants des prestations sociales de base du pays d'accueil pour motif de chômage.

La Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu le 6 octobre un arrêt dans l'affaire C-181/19 opposant JD, ressortissant polonais résidant en Allemagne avec ses deux filles mineures qui y sont scolarisées, à l'administration allemande. L'autorité compétente avait refusé de maintenir les prestations de sécurité sociale de base de JD pendant la totalité de sa période de chômage, estimant qu'il résidait en Allemagne en tant que demandeur d'emploi et qu'en vertu de ce statut la dérogation au principe d'égalité de traitement en matière d'assistance sociale prévue par la directive 2004/38 était applicable.

Dans son arrêt, la CJUE a jugé :

- qu'une fois acquis, le droit de séjour des enfants d'un travailleur migrant devient autonome et perdure même en cas de perte d'emploi du parent. Ceci est valable de façon dérivée pour le parent assurant la garde des enfants.
- que les personnes bénéficiant de ce droit de séjour autonome ont également droit à l'égalité de traitement avec les ressortissants nationaux en matière d'octroi d'avantages sociaux, comme indiqué dans le règlement no. 492/2011.
- que la dérogation prévue par la directive 2004/38 n'est pas applicable aux personnes bénéficiant de ce droit de séjour autonome.

La Cour a également basé son jugement sur le droit à l'égalité de traitement découlant du règlement 883/2004.

Pour plus d'informations, voir :

<https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2020-10/cp200126fr.pdf>

Evènements à venir

21 octobre, en ligne - discussion EPHA : Les coûts sanitaires de la pollution de l'air et des transports dans les villes européennes.

L'alliance européenne de santé publique (EPHA) présentera lors de cet événement de nouveaux éléments de recherche éclairant les coûts sanitaires et sociaux de la pollution de l'air dans 432 villes européennes. Un panel composé notamment de représentants de la Commission, du Parlement européen et de l'administration de l'environnement de la ville de Bruxelles échangera ensuite sur les conclusions du rapport.

Pour plus d'informations, voir :

<https://epha.org/online-discussion-health-costs-of-air-pollution-in-european-cities/>

25-27 octobre, en ligne - World Health Summit 2020.

Le World Health Summit de cette année se déroulera comme prévu à l'hôpital de la Charité à Berlin, mais avec un accès présentiel restreint et une plus forte participation numérique. Au programme: Covid-19, le rôle de l'UE dans la santé mondiale, le changement climatique et la santé numérique. Interviendront notamment la Présidente de la Commission Européenne Ursula von der Leyen et le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.worldhealthsummit.org/>

10 novembre, en ligne - conférence RWE4Decisions : Innovations de santé, l'espace européen des données de santé et les données en vie réelle.

RWE4Decisions, groupe de travail multipartite visant à promouvoir l'utilisation des données en vie réelle dans les systèmes de santé, organise une deuxième conférence sur les données de santé faisant suite à [son événement du 22 Septembre](#). Cette fois-ci, les intervenants se pencheront sur la question d'un réseau d'apprentissage européen basé sur les données en vie réelle, qui devrait permettre aux autorités de mieux cerner les besoins individuels des patients.

Pour plus d'informations, voir :

<https://rwe4decisions.com/event/health-innovation-the-european-health-data-space-and-real-world-evidence/>

16 novembre 2020, En ligne - ETUI: un nouveau départ? Le Socle européen des droits sociaux et la nouvelle Commission.

L'institut européen des syndicats (ETUI) propose une conférence en ligne afin d'analyser les différentes facettes du Socle européen des droits sociaux tout en le replaçant dans son approche initiale visant à établir des normes sociales minimales permettant de soutenir la

croissance économique européenne. La discussion sera ouverte quant aux initiatives adoptées et celles à élaborer pour poursuivre sa mise en œuvre.

Pour plus d'informations, voir ;

<https://www.etui.org/fr/evenements/annule-un-nouveau-depart-le-socle-europeen-des-droits-sociaux-et-la-nouvelle-commission>

Revue de l'efficacité, l'effectivité et la sécurité de nouveaux vaccins améliorés contre la grippe saisonnière, Centre européen prévention et de contrôle des maladies (ECDC), Octobre 2020, 144 p.

L'ECDC se penche dans ce rapport sur les nouveaux vaccins antigrippaux ayant fait leur apparition depuis quelques années, en particulier les vaccins quadrivalents. Les chercheurs ont extrait les données de 110 études publiées avant le 7 février 2020 pour analyser quatre nouveaux vaccins améliorés. Selon l'ECDC, c'est la première fois que ces vaccins "nouvelle génération" sont évalués de façon collective. Parmi les conclusions du rapport :

- l'efficacité et l'effectivité de ces nouveaux vaccins reste à démontrer, avec plusieurs études encore en cours. Toutefois, les chercheurs estiment que les vaccins analysés protègent mieux que si le patient n'était pas vacciné du tout.
- faute d'études, il n'est pas encore possible de comparer ces nouveaux vaccins aux vaccins antigrippaux traditionnels.
- les nouveaux vaccins améliorés sont globalement bien tolérés et ne présentent pas de problèmes majeurs de sécurité.

Pour plus d'informations, voir:

<https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/seasonal-influenza-vaccines-systematic-review-efficacy.pdf>

Eurofound, Access to care services: Early childhood education and care, healthcare and long-term care, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2020, 88 p.

Ce rapport fait référence au droit d'accès à des services de soins de qualité mis en évidence dans le Socle européen des droits sociaux et se concentre sur les services de soins en tant qu'éléments contribuant à réduire les inégalités sociales, l'exclusion sociale, notamment pour les personnes faisant face à un handicap et les inégalités entre les genres. Le rapport présente un aperçu de la situation actuelle dans divers États membres de l'UE, en Norvège et au Royaume-Uni, en soulignant les obstacles à l'utilisation des services de soins et les différences dans les problèmes d'accès entre les groupes de population. Il accorde une attention particulière à trois domaines susceptibles d'améliorer l'accès aux services : l'accueil et l'éducation des enfants handicapés et des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux, les soins de santé en ligne et les soins de répit.

Pour plus d'informations, voir ;

<https://www.eurofound.europa.eu/publications/report/2020/access-to-care-services-early-childhood-education-and-care-healthcare-and-long-term-care#tab-02>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

